Mentions légales concernant le traitement des données à caractère personnel recueillies dans le cadre du Revenu de solidarité active

1. Le Département responsable de traitement de données à caractère personnel :

Dans le cadre de la gestion et du contrôle du Revenu de Solidarité Active (RSA), le Département de la Haute-Vienne est responsable de traitement de données à caractère personnel.

2. Les bases légales de ce traitement sont les suivantes :

Le Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et la libre circulation de ces données dit Règlement général sur de protection des données (RGPD), en vigueur depuis le 25 mai 2018, pose le cadre juridique de l'Union européenne gouvernant la collecte et le traitement des données à caractère personnel.

Les traitements mis en œuvre dans ce cadre relèvent d'une obligation légale ou de missions de service public et s'inscrivent, sans que cela ne soit exhaustif dans le cadre de :

- La loi n° 2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion ;
- La loi n° 2023-1196 du 18 décembre 2023 pour le plein emploi ;
- Le code de l'action sociale et des familles, et notamment ses articles L 121-1 et suivants, L123-1 et L123-2 L. 262-34 ; L.262-37 à L. 262-40, L. 262-4, L 262-52 et R. 262-37 ; R. 262-116-1 à R. 262-116-7 ;
- Le code de la sécurité sociale et notamment L. 114-17 et R. 114-11 ;
- Le décret n°2009-404 du 15 avril 2009 relatif au revenu de solidarité active ;
- Le décret n° 2011-2096 du 30 décembre 2011 portant modification et création de traitements automatisés de données à caractère personnel relatifs au revenu de solidarité active et à l'allocation aux adultes ;
- La délibération de l'Assemblée départementale du 25 juin 2015 approuvant les axes stratégiques du programme départemental d'insertion (PDI) ;
- La délibération de l'Assemblée départementale du 23 juin 2016 adoptant le Pacte territorial pour l'insertion de la Haute-Vienne (PTI).

3. Les principales finalités de ce traitement sont les suivantes (mais non exhaustives) :

Le traitement de ces données vise principalement à permettre :

- Ouverture du droit ;
- Gestion de l'orientation et de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA y compris dans le cadre des actions d'inclusion et d'insertion ;
- Gestion administrative des contrats d'engagement réciproques ;
- Gestion des contrats aidés ;
- Gestion des indus ;
- Gestion des recours administratifs préalables obligatoires, des contentieux et de la fraude ;
- Mise en œuvre les politiques d'insertion ou de lutte contre l'exclusion dans le département.

Concernant le contrôle du RSA, les décisions sont basées sur des rapprochements d'informations (conformément à l'article L 262-40 du CASF) permettant de détecter un événement anormal susceptible de constituer une fraude. Ces rapprochements constituent une aide à la décision sur le déclenchement des contrôles sur pièce ou sur place.

4. Les données collectées :

Les données enregistrées n'ont pas pour finalité une prise de décision automatisée. Elles sont obligatoires, tout défaut de réponse entraîne l'impossibilité de traiter le dossier**.**

Les catégories de données collectées auprès du demandeur et de son foyer sont principalement, mais non exhaustivement, les suivantes:

- État civil ;
- L'adresse et les coordonnées ;
- Situation familiale ;
- Situation professionnelle ;
- Situation économique, financière et données bancaire ;
- Eléments de contexte social ;
- N° sécurité sociale ;
- N° CAF / MSA ;
- N° France Travail.

Les données obligatoires sont indiquées sur les formulaires, le défaut de réponse entraîne l'impossibilité de traiter le dossier.

Les informations enregistrées sont celles que vous avez librement fournies, ainsi que celles issues des documents liés au suivi et au contrôle de votre situation et aux éventuels contentieux, obtenues auprès des partenaires du Département et organismes publiques

5. Destinataires des données recueillies :

Ces données sont accessibles aux services instructeurs du Département, aux référents RSA, aux équipes pluridisciplinaires en charge de l'instruction et du suivi des dossiers et ne peuvent être communiquées qu'aux destinataires dûment habilités et intervenant strictement dans le cadre du dossier, à savoir, en fonction de leurs missions, notamment :

- CAF, MSA, France Travail, équipe pluridisciplinaire en charge de l'étude des dossiers ;
- Partenaires conventionnés au titre des missions de « Référents RSA », Communauté urbaine Limoges Métropole et ARSL ;
- Organisme de sécurité sociale et les tiers autorisés dans le cadre du droit de communication ;
- services de l'Etat, acteurs du Service public de l'emploi (Missions locales, Cap Emploi) et organismes gestionnaires (ASP) ;
- partenaires conventionnés ou habilités par l'Etat, le Département et/ou la Région au titre d'actions ou prestations d'insertion : structures d'insertion par l'activité économique, associations participant à l'insertion sociale ou professionnelle, chambres consulaires… ;
- aux services gestionnaires et contrôleurs du Fonds social européen pour les actions bénéficiant de cofinancements européens ;
- la pairie départementale ;
- employeurs dans le cadre de procédures spécifiques (contrats aidés, PMSMP) ;
- les juridictions compétentes et auxiliaires de justice en cas de contentieux.

Les données enregistrées sont conservées conformément aux prescriptions des archives départementales.

6. Vos droits :

Conformément à la loi "*informatique et libertés*" du 6 janvier 1978, modifiée, et au "*règlement général sur la protection des données*" (RGPD) vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ainsi qu'un droit de limitation au traitement des données qui vous concernent. Vous *pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, sauf si ce droit a été écarté par une disposition législative.*

Vous pouvez exercer vos droits, sous réserve de justifier de votre identité, en vous adressant auprès du Délégué à la protection des données à l'adresse suivante :

Département de la Haute-Vienne, 11 rue François Chénieux – CS 83112 87031 Limoges cedex 1 ou par mail à donneespersonnelles@haute-vienne.fr.

Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) 3, place Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris cedex ou sur www.cnil.fr